



ELECTRICITÉ
DE GUINÉE

**Direction Etudes,
Planification et Equipements**

Conakry le, 30/10/2023

APPEL A CANDATURE EXTERNE

LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE HAUTE-TENSION MANEAH-LINSAN (HTML) LANCE UN AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE D'UN SPECIALISTE SOCIAL ET GENRE.

Contexte – description du projet

En 2016, le Gouvernement de la République de Guinée a entrepris l'actualisation du plan directeur de développement des infrastructures de production et de transport qui définit les scénarios de développement des réseaux électriques de transport en vue de satisfaire la demande au niveau national à l'horizon 2035 avec la prise en compte de la perspective de développement du secteur minier.

L'énergie produite par les différents sites de production identifiés dans ce plan directeur devrait être acheminée sur tout le territoire, pour répondre aux besoins en énergie, sans cesse croissants.

La satisfaction progressive de la demande électrique sera atteinte par l'intermédiaire de lignes aériennes et de câbles souterrains constituant les réseaux de transport et de la distribution électrique.

Le rôle du réseau de transport consiste à évacuer l'énergie produite par les centrales électriques et à la transporter vers les grandes agglomérations et les grands centres de consommations (socio-collectifs, industriels, miniers et réseaux de l'intérieur et autres, etc.).

Dans les prochaines années, le réseau de transport guinéen devrait connaître un développement important et ce, par la concrétisation de plusieurs postes HT et des lignes de transport en 225 kV, à réaliser dans le cadre de projets à caractère national et de projets sous-région en coordination avec les pays voisins : interconnexions Guinée-Mali, CLSG, OMVG et OMVS.

Le projet de ligne de transport Manéah-Linsan est inscrit parmi les projets prioritaires identifiés par le Plan Directeur de développement des infrastructures de production et de transport.

La mise en œuvre de ce projet prioritaire est nécessaire, tout d'abord, pour évacuer l'énergie produite à partir des centrales existantes et futurs de Kaleta (240 MW), Souapiti (450 MW), Amaria (300MW) et Koukoutamba (294 MW) vers l'est du pays, ensuite pour sécuriser l'alimentation de Conakry et enfin pour assurer une intégration stable des réseaux électriques nationaux dans l'espace CEDEAO et faciliter des échanges et la commercialisation de l'énergie électrique entre les Etats voisins,

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITÉ
DE GUINÉE

Direction Etudes, Planification et Equipements

Le projet de ligne de transport Manéah-Linsan comprend trois composantes :

(i) La construction d'une ligne de transport aéro-souterraine d'environ 146 km en 225 kV, double terne, 2 conducteurs par phase de section Almélec 570mm² entre Manéah et Linsan (6 km souterrain en sorti du poste de Manéah);

(ii) L'extension du poste de Manéah.

(iii) L'électrification des communes rurales techniquement pertinentes proches de la ligne

Dans le cadre de l'étude d'Avant-Projet Détaillé de la ligne d'évacuation de l'énergie produite par le barrage hydroélectrique de Koukoutamba (294MW) vers Conakry, une étude du couloir du poste de Koukoutamba au poste de Manéah passant par le poste de Linsan a d'abord été réalisée en 2017. Une nouvelle étude de mise à jour et d'investigations complémentaires a été réalisée en 2021. Cette dernière étude a permis de définir un tracé de ligne provisoire qui a servi de base à l'étude d'impact environnementale et sociale ainsi qu'au cadre politique de réinstallation, études également réalisées en 2021.

Description narrative du poste

Sous l'autorité et la supervision du Chef de l'UGP – EDG, le spécialiste social et genre a pour mission d'exécuter le programme de travail en termes de sauvegardes sociales conformément à la réglementation nationale et aux exigences de bailleurs de fonds. Cela consistera notamment à suivre les relations avec les populations avec le projet et à superviser en lien avec la Maîtrise d'œuvre, la bonne mise en œuvre des compensations sociales (PAR et PRMS).

Exigences du Poste :

- De niveau Bac+4 dans le domaine de l'ingénierie social, du genre ou de toute discipline connexe avec une formation ou certificat complémentaire en ingénierie sociale dans le déploiement de projets communautaires et le dialogue avec les populations, et possédant au moins : (i) dix (10) années d'expérience générale, dont cinq (5) dans une fonction d'expert social ou genre; (ii) une référence démontrant la bonne connaissance des règles et procédures des principaux bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD, UE, ...) en matière de gestion des enjeux sociaux et genres est souhaitable ainsi qu'une maîtrise de la NES 5 de la Banque Mondiale ; (iii) une expérience forte dans les projets communautaires et le dialogues avec les populations
- Avoir une bonne communication écrite et orale ;
- Avoir une bonne moralité et une excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Ne pas avoir été défaillant dans un contrat antérieur au niveau des projets publics de développement ;

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITÉ
DE GUINÉE

Direction Etudes, Planification et Equipements

- Une connaissance des projets d'infrastructures et des enjeux sociaux qui y sont liée notamment en termes d'impacts foncier et sur les populations est un plus
- Avoir déjà suivi l'implémentation de mesures de compensation sociale (PAR et PRMS) est un plus

Missions :

- Assurer la planification des activités du projet en matière de sauvegardes sociales conformément à l'étude d'impact environnemental et social (EIES), au plan de gestion environnemental et social (PGES) et Cadre Politique de Réinstallation (CPR) ;
- Assurer que les dispositions et engagements d'ordres sociaux prises aux titres des conventions de financement, notamment au titre du PEES et du PGES, soient bien implémentées opérationnellement et reprises dans la réalisation de ce dernier ;
- Assurer la prise en compte à toutes les étapes du projet des exigences en matières sociales nationales applicables et celles des bailleurs de fonds (études, DAO, travaux, réception des travaux, et exploitation) ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES lors des travaux et participer à la collecte de l'ensemble des données permettant de faire le suivi-évaluation du volet social du projet ;
- Superviser la réalisation du PAR et du PRMS avec un focus genre et vulnérabilité, notamment à travers la validation des listes et contrat d'indemnisation ainsi que la définition des projets communautaires
- Superviser la mise en œuvre du PAR et du PRMS en coordination avec la MOE et notamment le versement en bonne et due forme des différentes indemnités ;
- Assurer le dialogue avec les communautés impactées par le projet
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du plan de consultation des parties prenantes et s'assurer du traitement diligent de toutes les plaintes conformément au PGES ainsi que le suivi du mécanisme de gestion des plaintes qui sera mis en place,
- Participer et contribuer à toutes les activités de renforcement des capacités des acteurs du PGES ;
- Préparer et soumettre les rapports techniques (trimestriels et annuels) sur les aspects sociaux en lien avec la MOE ;
- Faire le suivi et remplir, en lien avec la MOE, les indicateurs d'ordres sociaux et genres du projet
- Participer aux réceptions provisoires et définitives des projets communautaires conformément aux spécifications sociales des différents contrats/marchés, notamment électrification rurale et projets communautaires ;
- Effectuer toute autre tâche connexe à sa mission, à la demande du chef projet ;

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn



ELECTRICITÉ
DE GUINÉE

**Direction Etudes,
Planification et Equipements**

- Faire le suivi ESSS des différents marchés de construction en exécution et s'assurer du respect des engagements contractuels ESSS des entreprises, notamment sur les aspects sociaux des chantiers ;
- Mise en œuvre de la composante de sensibilisation et de communication aux particuliers des impacts et enjeux du projet ainsi que les formations et soutien sociaux aux populations prévues notamment dans le cadre de la composante d'Electrification Rurale.

L'expert aura à sa charge de prêter une attention toute particulière dans l'ensemble des aspects du projet à la prise en compte des enjeux genre et vulnérabilité.

Logistique :

- ✓ Statut : Salarié du Projet ;
- ✓ Durée prévisionnelle de mobilisation : 5 ans
- ✓ Classification : Catégorie A ;
- ✓ Localisation : Conakry-Kindia-Linsan ;
- ✓ Supérieur hiérarchique : Chef du Projet ;
- ✓ Personnels subordonnés : Néant.

**LES DEMANDES DE CANDIDATURES SONT REÇUES AU SECRETARIAT DU PROJETS,
IMMEUBLE EDG / CITE CHEMIN DE FER, 4EME ETAGE, BUREAU N°419, A PARTIR DU
LUNDI 30 OCTOBRE 2023 JUSQU'AU LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 A 16 HEURES
PRECISES.**

Amara CAMARA

Chef de Projet